



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Forem forme les maîtres-nageurs de cet été

Afin de préparer la saison de baignade qui va bientôt démarrer en Wallonie, le Forem achève en ce moment la formation de dix demandeurs d'emploi au métier de maître-nageur. Ces futurs sauveteurs surveilleront peut-être l'un des sites officiels de baignade ouverts au public en Wallonie à partir du 15 juin. Les personnes qui sortiront avec succès de cette formation auront en leur possession le brevet supérieur de sauvetage aquatique.

La saison de baignade s'étend en Wallonie du 15 juin au 15 septembre. Durant cette période, 21 zones de baignade seront accessibles, certaines d'entre elles étant par ailleurs placées sous la surveillance d'un maître-nageur. En partenariat avec la Ligue francophone belge de sauvetage, le Forem a organisé une formation pour demandeurs d'emploi. Au terme de celle-ci, les 10 participants recevront leur brevet supérieur de sauvetage aquatique (B.S.S.A.) – sous réserve de la réussite aux examens finaux. Avoir en sa possession ce brevet est indispensable pour surveiller les bassins. La Wallonie compte plus d'une centaine de piscines publiques en activité.

La formation est divisée en deux modules : le premier est dédié au secourisme ; le second, aux spécificités aquatiques. À l'issue des trois premiers jours, les participants ont présenté les évaluations de secourisme et ont tous obtenu leur certificat. Le second module s'étale sur dix journées. Après des matinées théoriques, les après-midis se déroulent en piscine.

Une cinquantaine de noyades se produisent chaque année en Belgique.

Chaque année, le Forem publie sur son site plus de 80 offres pour des postes de maître-nageur. Une dizaine sont consultables en ce moment.

Il vous sera possible d'assister à la formation en piscine ce vendredi 7 juin (14h – 15h30).

Piscine communale de l'Orient

Rue de l'Orient, 1 – 7500 Tournai